

Gravel N°07 - Le petit tour Gravel de Massebiau - Millau

Gorges et Vallée du Tarn (GR® 736)



(Exo Dams)



À la recherche d'un parcours pour rouler en moins d'une heure ou pour essayer votre nouvelle monture ? Ce "Petit tour de Massebiau" est le moyen idéal. Connue des millavois pour les sessions trail ou running de fin de journée, cette boucle qui longe la Dourbie, vous mènera jusqu'au Pont de Massebiau, pour un retour rive droite du cours d'eau.

Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 45 min

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 161 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Histoire et patrimoine

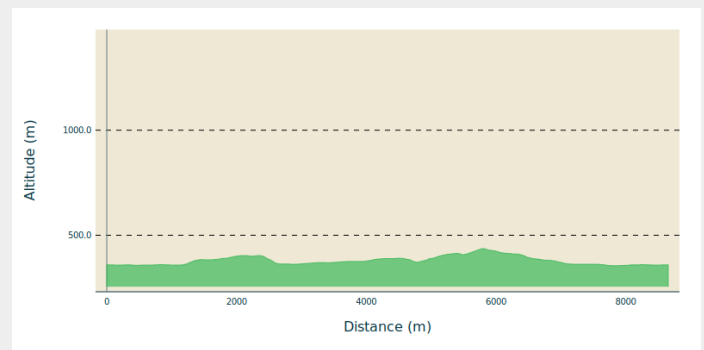
Itinéraire

Départ : Millau - Giratoire du Confluent

Balisage : ➤ Gravel 🚶 Gravel vert

Communes : 1. Millau

Profil altimétrique



Altitude min 355 m Altitude max 436 m

1. Emprunter la piste cyclable, direction Gorges de la Dourbie, puis à droite le pont desservant le Camping Huttoxia, et longer la Dourbie en rive gauche. A la route prendre à gauche (300m à droite, le site archéologique de la Graufesenque) puis suivre le cheminement qui longe la Dourbie jusqu'au pont de Massebiau.
2. Traverser la route prudemment sur la gauche et prendre à droite au niveau de la fontaine d'eau potable et de la croix en pierre, la rue montante qui vous permettra de dominer la Dourbie (balises VTT et Trail).
3. Attention passage technique sur le haut du "chemin de Bouysse", qui nécessitera un peu de portage sur 250m pour les graveleux les moins aguerris.
4. Emprunter la RD 991 sur quelques mètres pour récupérer la piste cyclable qui vous conduit au pont de Cureplat via les campings.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Au départ du circuit

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zones interdites au bivouac

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Se rapprocher de l'Office de Tourisme local

Le bivouac se définit comme le campement d'une nuit en pleine nature, constitué d'une installation discrète dressée à la tombée de la nuit et un camp plié au lever du jour (19h-9h). Il se pratique à la belle étoile, ou simplement sous une tente légère et dans un espace naturel. C'est une pratique principalement utilisée par les vététistes, les canoéistes ou les randonneurs, souhaitant dormir et n'ayant d'autres choix que de s'installer dans la nature, car trop éloignés de toutes infrastructures.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Millau Grands Causses

1, place du Beffroi, 12100 MILLAU

contact@ot-millau.fr

Tel : 05 65 60 02 42

<https://www.explore-millau.com/>



Source



Club Cyclotourisme Millavois

<http://clubcyclomillavois.fr>